

à Monsieur Manu Ibarra Guide de haute montagne

Monsieur,

J'ai reçu votre demande d'un droit de réponse à la suite de notre communiqué de presse concernant les conflits d'usage sur le site d'Archiane et plus largement sur l'ensemble des zones rupestres en Vercors.

J'entends votre demande, mais je n'y répondrai pas de façon positive, sans considération de la teneur des assertions de votre demande de droit de réponse.

En effet la LPO AuRA n'a pas l'intention de polémiquer séparément avec les acteurs de cette problématique.

Nous avons agi dans la perspective de faire évoluer une situation que nous n'estimons plus acceptable, mais cela ne pourra se faire qu'avec l'ensemble des acteurs concernés.

C'est pourquoi j'ai demandé un rendez-vous avec le président du PNRV dont une des missions est d'assurer la cohérence et la coordination des actions menées sur l'ensemble du Parc du Vercors, en liaison avec les services de l'État et du Département.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'expression de mes intentions naturalistes.

Louis GRANIER Président Délégation Territoriale Drôme-Ardèche

